

Des entreprises Côte d'Oriennes au Parlement Européen de Bruxelles.

Le premier parlement européen des entreprises, organisé par l'Association des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie a eu lieu le 14 octobre 2008.

775 représentants de PME venus de 45 pays européens y ont participé et ont pu pour la première fois dialoguer avec des représentants de la commission européenne, dont Manuel Barroso, son Président, et faire entendre leurs voix sur des thématiques importantes.

Pour représenter la Côte d'Or, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon a choisit 5 chefs d'entreprises et Présidents ou vice-président de clubs d'entreprises, adhérant au Réseau des Entreprises de Côte d'Or, afin d'assurer une représentation géographique, thématique et sectorielle de notre département.

C'est ainsi que Raymond CORDIER, Président du Club Entreprendre, fédérant 70 entreprises du Pays Seine et Tilles a pu participer à cette rencontre. Il était accompagné de Patrick Laforêt, Président de la CCI de Dijon, David Carette, vice-président de Dijon Prodec, Alain Goarant, Président du club des industriels de la plaine de Saône et Jean Pierre Robert, vice-président du club du Commerce international.

Des thématiques, telles que l'entrave à la libre concurrence, l'harmonisation des règles, l'harmonisation des aides au développement des PME, la politique des transports propres longue distance, le calcul de l'impact environnemental des emballages ou les parcours de formation européens favorisant l'employabilité des salariés, furent abordées durant cette journée, suite à laquelle les entreprises espèrent une meilleure prise en compte de leurs demandes par le parlement européen.

